

Paris, le 16 janvier 2020

Report d'un an de la réforme de la formation des enseignant·es : un premier recul du ministère Blanquer !

Le 16 janvier 2020, Jean-Michel Blanquer vient d'annoncer devant la CPU « un report de fait » d'un an de la réforme de la formation des enseignant·es mais aucune information officielle pour les enseignant·es, toujours le même mépris pour leurs organisations syndicales qui ont alerté à de nombreuses reprises...

Le SNESUP-FSU se félicite que la colère et l'exaspération des acteurs de la formation, exprimées dans de nombreuses motions, aient été entendues, et que le Ministre prenne enfin acte des nombreux problèmes posés par cette réforme que nous dénonçons depuis plus d'un an.

Le délai obtenu doit permettre que la parole de tou·te·s les acteur·trice·s de la formation soit véritablement prise en compte, car ce sont elles et eux qui sont sur le terrain, ce sont elles et eux qui ont l'expertise de la formation des enseignant.es, ce sont elles et eux qui, dans les équipes de recherche et de masters, peuvent définir les besoins des formé·es !

Plusieurs impératifs sont incontournables :

- Les règles universitaires de l'élaboration des maquettes doivent être respectées, dans la collégialité et l'autonomie des universités, ainsi que le fonctionnement des instances ;
- Les étudiant·es ne doivent pas être utilisé·es comme moyens d'emploi, de façon à ne pas grever au-delà du raisonnable le temps consacré à la formation ;
- Il faut un réel temps de formation après le concours ;
- Les titulaires d'un M2 MEEF ne doivent pas être mis·es à temps plein en responsabilité après le concours.

Il est temps d'ouvrir de réelles négociations avec les acteurs de la formation pour leur donner les moyens de remplir leur mission et mettre en place une formation universitaire et professionnelle de qualité ! ■

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)